

lèges ont été concédés, mais j'en ai assez dit, car je crains que l'on ne m'accuse de trop prêcher pour ma paroisse. Nous devrions avoir un inspecteur permanent dans ma région; nous devrions avoir là un homme qui surveillerait constamment l'exploitation de ces riches pêcheries de la partie septentrionale de la Colombie-Anglaise—les plus vastes et les plus riches du monde entier sans exagération. Un inspecteur responsable devrait être stationné sur les lieux dont nous pourrions obtenir tous les renseignements voulus en tout temps. Je ne désire pas soulever de critiques contre le département de ce chef, car nous sommes tous fort reconnaissants au ministre pour l'attitude énergique qu'il a prise afin de mettre l'exploitation de nos pêcheries à la portée de tout le monde. Les grands fabricants de saumon en conserve se sont fort remués et ils ont manœuvré afin de décider un certain nombre d'associations de la partie méridionale de la province à adresser des requêtes au ministre le priant d'annuler les règlements édictés ou encore de maintenir en vigueur pour une autre année les règlements adoptés en 1919, après quoi il pourrait constituer une commission, qui serait chargée de la surveillance des pêcheries de la Colombie-Anglaise à l'avenir. J'ai le regret de le confesser, certaines associations de vétérans ont pris part à cette agitation. Dans le cours de l'exercice de 1919, certains particuliers de la Colombie-Anglaise ont obtenu des privilèges fort précieux en matière de pêcheries et quelques vétérans de la Grande guerre furent du nombre de ces favoris; ces quelques particuliers constituaient donc une classe privilégiée et ils tenaient à maintenir le système en vigueur. Ces différentes associations ont donc adressé télégramme sur télégramme au ministre de la Marine et des Pêcheries—la plupart de ces dépêches portaient l'indication: "payable par le destinataire"—insistant pour qu'il maintint en vigueur les règlements édictés en 1919. Ils voulaient obtenir un an de délai purement et simplement; une année encore—des événements imprévus pouvaient surgir; il pouvait se faire que le Gouvernement fût renversé... (Très bien) et nos honorables amis de la gauche reprendraient peut-être les rênes du pouvoir. En effet, c'était là le plus ferme espoir de ces gens, puisque ce sont mes honorables amis de l'opposition qui ont créé ce monopole de la pêche, sous le régime Laurier.

Ces messieurs de la Colombie-Anglaise auraient été bien aises de courir les chances

d'une autre année; mais le ministre des Pêcheries a résisté à toute influence et décidé de maintenir ses règlements. Ainsi se termine ma narration de l'histoire de ces règlements des pêcheries, des causes qui les ont animés, de leur passage d'une administration à l'autre et d'un gouvernement à un autre.

M. McKENZIE: Je désire aider mon honorable ami à rendre plus clairement sa pensée sur le point qu'il cherche à faire ressortir. Veut-il faire comprendre à ce comité que le ministre a établi certains règlements qui lui plaisent, mais qu'un fonctionnaire de l'administration refuse ou néglige de faire observer?

M. PECK: Le ministre a fait des règlements qui ont plus aux habitants de ma région et qui étaient, je le pense, très énergiques et très politiques. Ce que je blâme c'est la conduite de l'inspecteur en chef. Je n'ai pas demandé au ministre quelle était son opinion, mais je reproche à l'inspecteur en chef de s'être conduit de manière à produire le malaise qui existe à l'heure présente au sujet de ces règlements.

M. McKENZIE: L'honorable député veut-il faire entendre que les règlements ne sont pas observés et que c'est la faute de l'inspecteur?

M. PECK: L'interprétation qu'il leur donne a fait naître les mécontentements dont je parle. Nos fonds de pêche se dégarissent, à ce que l'on entend dire de tout côté, et l'on cite en exemple la rivière Fraser. Je pense avoir démontré qu'en ce qui regarde cette rivière la destruction des pêches est due non pas à l'emploi de filets, mais à la cupidité des fabricants américains du Puget, qui se servent de trappes. Personne, au reste, n'a jamais prétendu que les pêches fussent détruites par quelque autre procédé, et, cependant, on allègue les raisons les plus extraordinaires, dont j'exposerai tout à l'heure le peu de fondement. On a dit des pêches de l'Alaska qu'elles sont épuisées. Je n'en doute pas, mais cela est dû à ce que les fabriques de conserves de ce territoire font immodérément usage de trappes. Nos amis du Sud ont ceci de remarquable qu'ils semblent être tout à fait indifférents à leurs ressources naturelles et avoir le désir de mettre en conserve tout ce qu'ils peuvent sans se préoccuper de l'avenir. Il en est de même de la Naas, dont l'embouchure se continue jusqu'au canal Portland, qui, par un côté, fait partie du territoire américain. Nos bons amis de la république voisine établissent des trappes tout le long de ce canal et